

Bonjour,

Vous intégrez, ou allez prochainement rejoindre, notre équipe au sein d'AST Grand Lyon ?

## Bienvenue !

Ce fascicule vous permet de connaître les organismes auxquels vous êtes affilié(e) et les avantages sociaux dont vous bénéficiez.

Les informations correspondantes sont disponibles de manière détaillée dans le Livret d'accueil qui vous est remis.

Elles sont également accessibles sous l'espace collaboratif « AGORA », dans l'onglet « Ressources Humaines ».

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre association.

## Besoin d'informations complémentaires ?

### N'hésitez pas à contacter l'équipe du pôle Ressources Humaines !

- Marie-Christine Saint  
**Responsable Relations Humaines**  
Tél : 04 72 11 40 94  
Fax : 04 72 11 38 79  
[mc.saint@astgrandlyon.fr](mailto:mc.saint@astgrandlyon.fr)
- Béatrice Allègre  
**Employée Service Paie**  
Tél : 04 72 11 40 95  
[b.allegre@astgrandlyon.fr](mailto:b.allegre@astgrandlyon.fr)
- Aurélie Le Roi  
**Assistante Ressources Humaines**  
Tél : 04 72 11 38 72  
[a.le-roi@astgrandlyon.fr](mailto:a.le-roi@astgrandlyon.fr)

## Intégration nouveau salarié

# Bienvenue à l'AST Grand Lyon

## Mon mémo Ressources Humaines



© AST Grand Lyon - Toute reproduction, même partielle, est interdite - Edition 2017 - Crédit photo : Fotolia - Siret 77564652400162 - NAF 8621Z

## Le siège social d'AST Grand Lyon



**ast**  
santé au travail

GRAND LYON

100, rue du 4 août 1789  
69627 Villeurbanne Cedex  
☎ 04 72 11 38 72  
✉ [contact@astgrandlyon.fr](mailto:contact@astgrandlyon.fr)

**ast**  
santé au travail

GRAND LYON

Votre partenaire prévention

...Suivez-nous !



## CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE APPLICABLE

### CCN des Services de Santé au Travail Interentreprises

Le contenu de la convention est mis à votre disposition au sein du Service.

Par ailleurs, des accords collectifs d'entreprise ont été conclus au sein d'AST Grand Lyon : **Participation, Réduction du temps de travail, Compte épargne temps, Mutuelle Frais de santé, Prévoyance Incapacité Invalidité Décès, Retraite supplémentaire, Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes, Don de jours de --repos**

## LIEU DE TRAVAIL

Le territoire de compétence de notre Association s'étend sur le Grand Lyon.

Administrativement, vous êtes rattaché(e) à un centre qui constitue la base de calcul de vos indemnités kilométriques (Barème de l'Association / Logiciel « Notes2Frais »).

Le règlement intérieur et la Charte d'utilisation des Systèmes d'Information applicables dans notre Association sont mis à votre disposition dans le Livret d'accueil.

## ACCORD RÉDUCTION TEMPS DE TRAVAIL

Un accord collectif a été conclu le 19 mars 2002 portant sur la réduction du temps de travail.

Pour les salariés à temps plein, la durée hebdomadaire de travail est fixée à 35 heures en moyenne, réparties sur 5 jours.

Chaque salarié est conduit à effectuer 39 heures de travail effectif par semaine donnant droit à l'attribution de jours de repos (JRTT) dans le cadre de l'année civile (21 en moyenne, annuellement).

## COMPTE EPARGNE-TEMPS (CET)

Un accord a été conclu portant mise en place d'un CET au sein de notre structure.

Ce dispositif permet au salarié d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération, immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congé ou de repos non prises ou des sommes qu'il y a affectées.

## TITRES RESTAURANT

Les salariés d'AST Grand Lyon bénéficient de titres restaurant, financés à hauteur de 60% par l'employeur et 40% par le salarié. Les titres-restaurant sont distribués à hauteur d'un titre par jour travaillé et par repas compris dans l'horaire de travail journalier.

## ACTION LOGEMENT

Au titre de la participation de l'employeur à l'effort de construction, AST Grand Lyon verse le taux correspondant à l'organisme suivant :

### Action Logement

Immeuble Le Challenger  
3 avenue Georges POMPIDOU  
69 003 LYON  
Tél : 0 970 80 88 88  
Fax : 04 72 80 55 18

<http://www.actionlogement.fr>

Les salariés peuvent ainsi bénéficier de dispositifs logement (Location, Accès à la propriété, Mobilité, etc).

Le site d'ACTION LOGEMENT est directement accessible sur AGORA, rubrique Ressources Humaines.

## SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

Vous pouvez solliciter les services d'une assistante sociale :

### Mme Linda LANGAR, intervenant pour ACTIS :

Tél : 06.23.87.50.66.

Mail : [llangar.actis@yahoo.fr](mailto:llangar.actis@yahoo.fr)

N.B. : Elle peut vous recevoir, sur rendez-vous, le 3ème vendredi de chaque mois.

## COMITE D'ENTREPRISE

Comptant plus de 50 salariés, AST Grand Lyon comporte un Comité d'Entreprise, qui peut faire bénéficier ces derniers des activités sociales et culturelles.

Plus d'informations sur AGORA, rubrique Instances

## PARTICIPATION

Un Accord de participation a été conclu au sein d'AST Grand Lyon.

Ce dispositif peut permettre au salarié, lorsque les conditions sont réunies, de bénéficier de cette forme d'épargne salariale et du régime social/fiscal qui lui est attaché.

## MUTUELLE (FRAIS DE SANTE)

AST Grand Lyon adhère à l'organisme HUMANIS par l'intermédiaire de Gras Savoye :

### GRAS SAVOYE SANTE

Immeuble AMBRE  
CS 70420  
164 avenue Jean Jaurès  
69364 LYON Cedex 07  
Tél : 0.811.91.00.42.  
Fax : 04.72.13.62.03.

<https://extranet.grassavoie.com>

Une prise en charge des frais (tiers payant) est organisée dans le cadre du RÉSEAU SANTÉCLAIR :  
Tél : 0.810.201.158.

## PREVOYANCE / RETRAITE COMPLEMENTAIRE

AST Grand Lyon adhère à l'organisme suivant :

### APICIL ARCIL Prévoyance

38 rue François PEISSEL  
BP 99  
69 644 CALUIRE ET CUIRE Cedex  
Tél : 0.974.500.700.

[www.apicil.com](http://www.apicil.com)

## RETRAITE SUPPLEMENTAIRE

La retraite supplémentaire constituant une forme de rémunération différée, AST Grand Lyon a souscrit un contrat au profit de ses salariés afin de compléter leurs revenus au moment de la retraite. L'épargne ainsi constituée est en effet alors reversée au salarié sous forme de rente (Contrat collectif de retraite à cotisations définies, Article 83 du Code Général des Impôts).

L'organisme qui gère ce dispositif est le suivant :

### AG2R LA MONDIALE ARIAL ASSURANCE

TSA 71023  
59 896 LILLE CEDEX 9  
Tél : 03.20.67.38.11.  
N° contrat : RG 150 737 321